SAINT PAIR MAG

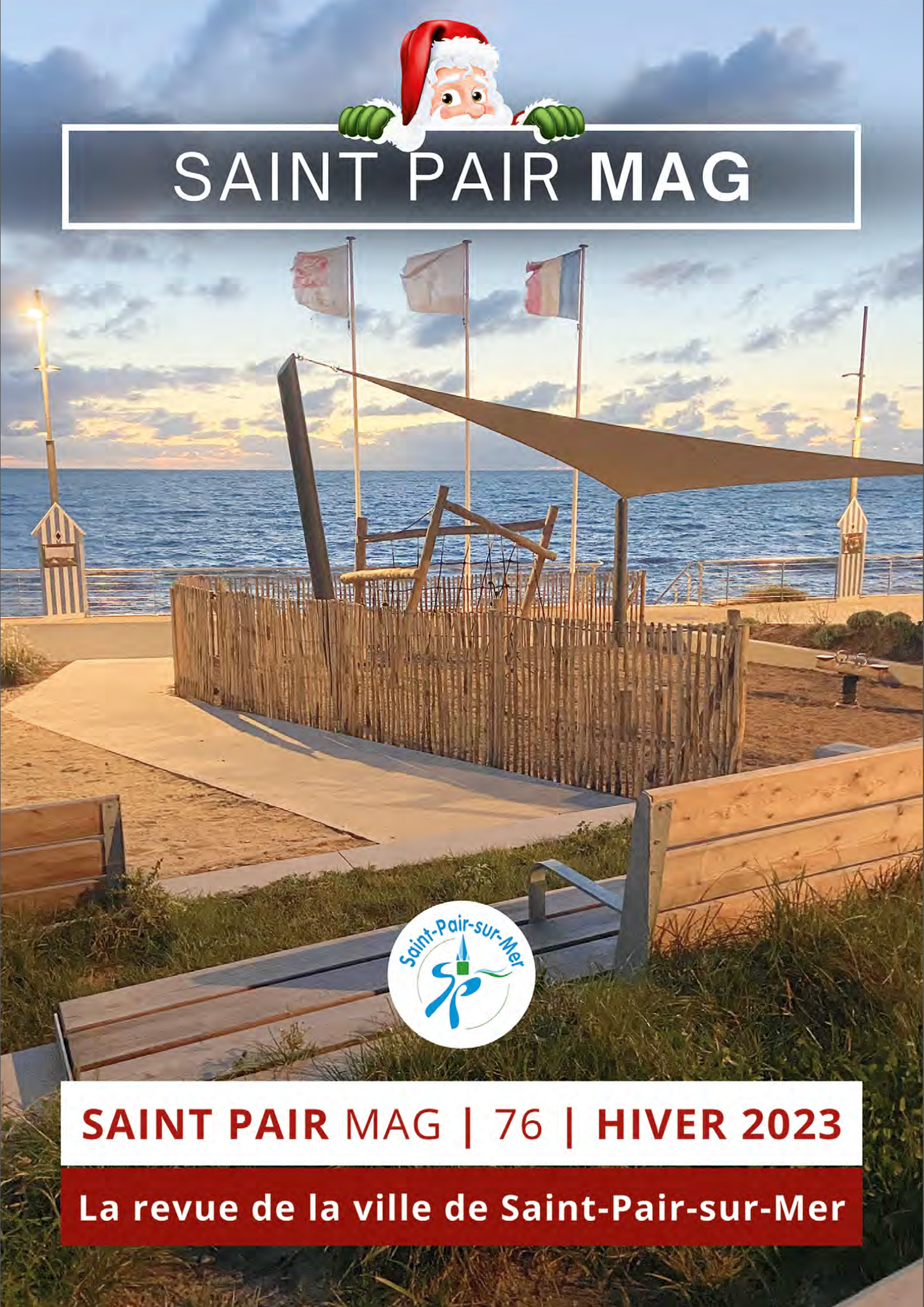

SAINT PAIR MAG | 76 | **HIVER 2023**

La revue de la ville de Saint-Pair-sur-Mer

sommaire

Ce numéro est toujours tiré au même nombre d'exemplaires que par le passé, mais dans un souci de transition écologique cette pratique doit évoluer. Si vous souhaitez toujours recevoir le Saint Pair Mag en version papier, appliquez cette pastille sur votre boîte aux lettres. La pastille est disponible à la mairie ou auprès de votre correspondant de quartier. Vous pouvez également lire le magazine en version numérique.

3 ÉDITO
4 CADRE DE VIE
6 ENVIRONNEMENT
11 URBANISME
12 SOCIAL
14 ÉDUCATION
19 CULTURE
20 NUMÉRIQUE
21 GOUVERNANCE ET SANTÉ
22 TAXE D'HABITATION
23 GTM
26 COMMERCES
28 MINORITÉ MUNICIPALE
28 EN BREF
31 AVIS PRATIQUE

Bulletin municipal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer
Directrice de la publication : Annaïg LE JOSSIC
Comité de rédaction : Laurence AUGUSTE,
Jean-Michel POUILHE, Isabelle LE SAINT, Alain CHARBONNEL,
Sylvie MARTIN-PERNELLE, Julie KESHVADI, Annie PICOT-GESNOUIN.
Crédits photo : Laurence AUGUSTE, Cédric BESNARD, Christophe PINSON,
Brigitte TARAUD, Françoise PACEY-GASPARI, Alain CHARBONNEL, Philippe MANCEL.

Conception : Office Culturel - Freepik - Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Arc en Ciel imprimeurs - 02 33 49 02 53 - sainthilaire@arcenciel-imprimeurs.com

PEFC
votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé

édito

Chères Saint-Pairaises et Saint-Pairais,

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des services municipaux et des élus qui ont été très réactifs et investis pour gérer la tempête de ces dernières semaines, ce fut un enjeu incontournable pour s'assurer du rétablissement de la situation.

Je tiens aussi à remercier M. Nicolas Lefebvre, le nouveau directeur général des services, arrivé au mois de juillet, pour son engagement et son implication. Dans un contexte complexe, nous privilégions toujours la solidarité et je vous remercie tous pour votre vigilance envers les personnes les plus fragiles et isolées.

L'avenir nous impose de réduire nos impacts sur notre environnement, tout en étant capable de nous adapter à tous les âges et selon l'accès aux ressources de chacun.
C'est pourquoi, nous avons proposé uniquement à ceux qui le souhaitent de ne plus recevoir le format papier du Saint Pair Mag, mais nous le faisons progressivement. Ce numéro sera tiré au même nombre d'exemplaires. Un grand merci aux correspondants de quartier qui œuvrent à la distribution bénévolement, dans un esprit d'ouverture et d'écoute partagée.
C'est aussi dans cet esprit, que la végétalisation des cimetières est progressive, et les équipes des espaces verts les entretiennent avec beaucoup de coeur, sans plus aucun produit phytosanitaire, merci à eux !

Nous ne sommes plus une liste en période électorale, nous sommes vos élus et à ce titre, nous nous devons d'être à votre écoute. C'est pourquoi, alors que cela n'existait pas auparavant, nous travaillons de façon participative avec vous, tant en réunion publique (deux depuis 2020), qu'en ateliers pour les nombreux projets de notre territoire :

- Nous avons renégocié la clause de revoyure avec les autorités de tutelle et obtenu de plus une subvention conséquente de l'Agence de l'eau pour réaliser en concertation avec vous, et avec les élus qui étaient présents et assidus aux réunions, la place Marland et le bourg de Kairon. Je déplore que les élus de la minorité ne se soient pas investis avec vous dans ces projets, mais je vous applaudis pour les résultats obtenus. Nous avons maintenant une place ouverte sur la mer et sur notre bourg, ainsi qu'un bourg de Kairon, apaisé et végétalisé, mettant en valeur notre patrimoine.
- Nous avons répondu favorablement à la sollicitation de l'État pour ouvrir un service de proximité France Services très apprécié des habitants, c'est une réussite incontestable, reconnue par tous les partenaires, au bénéfice du Sud de GTM. Les travaux de la mairie, dont l'investissement est sans impact sur l'endettement de la ville, sont un gage de transition énergétique et de modernisation des services publics et qui intègrera l'agence postale.
- Nous avons beaucoup investi avec les autorités de tutelle sur le projet de la M2A. (Maison des Aidés et des Aidants). Le changement de politique décidée par les autorités de tutelle et non pas par nous, incite à revoir un projet plus modeste. Nous continuons à travailler dessus, et nous remercions les directrices de l'EHPAD Le Vallon, les équipes, tous les partenaires (GTM, VVV (Vivre et Vieillir dans son Village) et les services pour leur implication au quotidien.
- Le Département est maitre d'ouvrage pour les pistes cyclables du littoral, les travaux devraient débuter au printemps prochain, nous restons vigilants et travaillons avec les autres communes et GTM au suivi du dossier.

Nous arrivons au terme de cette année, riche en réalisations pour l'intérêt général : tous mes meilleurs voeux à tous les services municipaux qui sont à votre service. Je vous souhaite à toutes et à tous au nom de toute l'équipe, de très belles fêtes de fin d'année, et plein de joie, de santé et de réussite pour 2024 !

Votre Maire, Annaïg Le Jossic

INAUGURATION de la Place Marland

> « à nous tous maintenant de faire vivre cet espace et de nous l'approprier »

C'EST UN LIEU où nous nous rencontrons, discutons, flânons, jouons, nous divertissons, déjeunons, dînons, admirons, etc. C'EST UN LIEU EMBLEMATIQUE, CONVIVIAL, INTERGENERATIONNEL avec vue sur la mer qui nous est chère, à nous, Saint-Pairais, et que nous sommes fiers de promouvoir.
Ce projet est inscrit au contrat de Pôle de Service "aménagements du centre-bourg de Saint-Pair et de ses abords".
En début de mandat, fin 2020, les ateliers de concertaion ont fait apparaître la priorité de l'aménagement de la place Marland. Il était nécessaire d'accentuer le dynamisme de cette place. Aujourd'hui nous pouvons offrir aux Saint-Pairais un beau projet ambitieux, un lieu apaisé plus convivial, qui tient compte non seulement de l'attractivité de ce lieu mais aussi de l'environnement, point essentiel de notre mandat.
Rappelons que cette place n'a pas connu d'embellissement depuis son aménagement dans les années 70. Elle a été successivement une rue, un parking et une aire sablée pour les activités de plage. La co-construction de notre projet débutée en 2021 a permis d'ouvrir la réflexion sur le devenir de la place Marland sous forme de rencontres, de déambulation et d'ateliers qui ont réuni une cinquantaine d'habitants, d'associations et de commerçants pour mieux comprendre les attentes de chacun. La présentation orga- nisée par le bureau d'études DCI Environnement a marqué notre **volonté environnementale** pour ce projet en bord de mer : **apport conséquent de végétalisation**, **désimperméabilisation de l'existant**, d'une part et, d'autre part, **perméabilisation** des nouveaux stationnements, de la voie piétonne, d'un belvédère pour les animations. A été privilégiée la végétation de bord de mer, qui pointe déjà le bout de son nez.
Nous avons conservé les cyprès de Lambert, pin emblématique de la commune et vous aurez l'occasion de voir de nouveaux cyprès plantés au printemps prochain.

Un objectif important était d'inclure un cône de vue vers la mer depuis le parking Charles de Gaulle en s'orientant naturellement et en toute sécurité vers la digue afin de profiter d'un espace utilisé pour le loisir et les animations dans la continuité de la promenade du Soleil Couchant.
Les travaux ont débuté le 9 janvier, au lendemain des voeux, et l'inauguration s'est déroulée le 6 novembre 2023. Une animation sera organisée au cours du printemps.
C'est un chantier d'une durée de 5 mois avec des entreprises locales, Eurovia et Cégélec de Granville, ainsi que Vallois de Valognes, pour les aménagements paysagers et les mobiliers qui ont sonné la fin des travaux pour la saison estivale début juillet.

FINANCEMENT DE LA PLACE MARLAND
Dépenses d'études et travaux
869 502,156 €

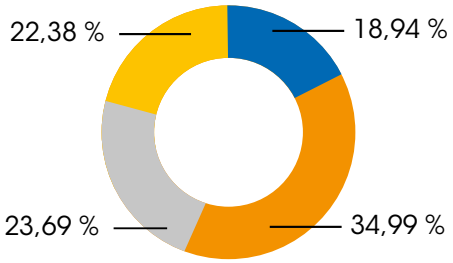

- Aide de l'État DSIL: 164 677 €
- Aide du Conseil Départemental : 304 270 €
- Aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie : 206 000 €
- Commune autofinancement : 194 655,16 €

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
eau seine NORMANDIE
LA MANCHE LE DÉPARTEMENT
Saint-Pair-sur-Mer

Travaux de valorisation paysagère architecturale et patrimoniale

et travaux de voierie, route du Monument, en collaboration avec le SMAAG et le SMPGA

Le village de Kairon est la deuxième centralité de notre commune, il présente un patrimoine architectural paysager identifié par un diagnostic précis, partagé avec élus, techniciens, habitants, riverains et les acteurs du département, de la région, et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). La réflexion a été étendue des stationnements du cimetière à l'ancienne école.
Parallèlement à ces travaux de valorisation, nous avons souhaité que les travaux soient inscrits avec les différents syndicats de réseaux, ce qui nous a permis de travailler conjointement sur un marché commun avec le SMAAG pour les réseaux d'assainissement et le SMPGA pour l'eau potable.
La couche de roulement, route du Monument, a été réalisée avec le département et cela dans la continuité des travaux d'aménagement rue Saint-Laurent jusqu'au cimetière.
L'objectif était multiple : adoucir les modes de déplacement, améliorer le cadre de vie, renouveler les structures réseaux et ainsi retrouver cet esprit village permettant de renforcer l'attrait touristique.
L'intérêt environnemental était le socle dans notre réflexion tout en intégrant les besoins des habitants, les aspects règlementaires de la route départementale.
Les travaux ont consisté notamment à aménager, embellir mais aussi à désimperméabiliser les espaces. Il s'agit de restaurer les lieux de rencontre et c'est ainsi que des aires de repos ont été installées. On y trouve aussi l'aménagement de 3 zones de stationnements : au niveau du cimetière, de la zone d'activité de la Tonnerie et autour de l'église.

Nous avons désigné le bureau d'études Strates en Strates pour proposer et conduire ce projet. Il a été force de propositions pour aboutir à cet aménagement qui garde l'identité des lieux tout en partageant les espaces.
L'automobiliste entrera dans une zone aménagée et apaisée avec une signalétique adaptée, incluant des zones rétrécies pour en limiter la vitesse afin de sécuriser les piétons et vélos. Dans ce projet des échanges avec les habitants ont permis de mettre en valeur les points importants de cet aménagement en respectant les impacts environnementaux. Comme pour le projet du centre-bourg, nous avons remplacé des lieux perméables par des parkings drainants végétalisés en Ecovégétal mousse, des plantations autour de l'église…

L'aménagement renforce l'aspect architectural du village et met ainsi en valeur l'édifice principal l'église Saint-Laurent et les habitations.
Les travaux ne sont pas totalement finalisés à l'heure de la rédaction de cet article, les conditions météos ne permettant pas leurs achèvement.
Mais nous pouvons dès maintenant se réapproprier les lieux et nous nous retrouverons au printemps pour animer le village de Kairon.
A bientôt.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

eau seine NORMANDIE

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Le mot du SMAAG

S.M.A.A.G
Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise

La programmation de travaux de voirie par la commune de ST-PAIR SUR MER, comprenant la pose d'un réseau pluvial et l'aménagement de la voirie sur la rue du Monument et la rue St-Laurent, avait conduit le SMAAG à réaliser un diagnostic, en août 2020, de la conduite d'assainissement en amiante ciment de diamètre 200 cm. L'état était correct mais les différentes interventions sur la structure de voirie ainsi que la pose en parallèle d'un réseau d'eaux pluviales risquaient de fragiliser l'intégrité physique de la conduite. C'est pourquoi, le SMAAG avait jugé pertinent de réhabiliter en intégralité la conduite et les branchements associés.
Le syndicat en a profité pour procéder au remplacement du poste de refoulement des eaux usées de ce secteur. Un audit avait mis en évidence une vétusté des équipements et à cela s'ajoutait un défaut de conception. Le poste a été implanté en lieu et place de l'existant sur une parcelle appartenant au Syndicat. Une bâche de sécurisation de 20 m3 a également été mise en oeuvre. L'ancien poste a, quant à lui, été démantelé et supprimé. Dans le même temps, le site a été réaménagé afin d'améliorer son insertion paysagère.
Les travaux comprenaient :

- La fourniture et la pose de 659 m de canalisation de collecte Ø 200 dont 526 m en tranchée ouverte, et et 133 m par éclatement ;
- la fourniture et la pose de 18 regards de visite en polypropylène ;
- la fourniture et la pose de 31 branchements ;
- la fourniture et la pose d'un poste de refoulement de 20 m3/h comprenant une sécurisation de 20 m3 ;
- l'aménagement du site du poste comprenant la clôture avec bardage bois et la mise en oeuvre des dalles alvéolaires avec pavés en béton.

Budget de l'opération
547 428,19 € HT
soit 656 913,83 € TTC
Subventions :
Agence de l'Eau Seine-Normandie 40%

Le mot du SMPGA

SMPGA
Service public de l'eau

Le SMPGA a renouvelé ses canalisations d'eau potable route du Monument à Kairon. Ces travaux se sont inscrits dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements et d'amélioration du réseau sur la commune de Saint Pair sur mer.
Ces travaux ont été réalisés par les services du SMPGA entre mai et juillet 2023, pour un budget de 170.000 € HT, conjointement aux travaux de renouvellement des réseaux d'eaux pluviales par la commune et d'assainissement par le SMAAG.
Ainsi environ 1.300 mètres de canalisations en PVC antérieures à 1980 ont été remplacées, permettant d'améliorer la qualité de l'eau distribuée aux usagers et 25 branchements ont été renouvelés à cette occasion.
Le renouvellement de ces canalisations et des branchements associés permettra également de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune, en améliorant de façon durable le rendement du réseau de distribution par la diminution des fuites, ainsi que la qualité du service public de l'eau.

Vous souhaitez valoriser vos déchets végétaux ?

Le compostage à la maison
LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

environnement

Le compostage vous permet d'obtenir un amendement organique naturel et de qualité à la maison. C'est également une bonne alternative pour espacer vos dépôts de déchets verts à la déchetterie. De plus, vous allégez votre poubelle. Les déchets putrescibles représentent environ 30% du poids total de vos ordures ménagères !
Pour limiter les quantités de déchets verts à évacuer, pensez également à utiliser les tontes en paillis, appliquées en couche épaisse, elles empêchent les mauvaises herbes de pousser et permettent un maintien de l'humidité.
Granville Terre et Mer offre la possibilité aux habitants du pays Hayland et du Pays Granvillais d'acquérir un composteur pour 10€. Faites votre demande par téléphone au 02 33 91 92 60 ou directement au service déchets. Un agent vous recontactera pour la livraison de votre composteur sur le site de la déchetterie de Granville.

Aire de composteurs collectifs

Notre environnement est essentiel et la réglementation évolue dans ce sens : en 2024 nous devons séparer nos biodéchets à la maison.

C'est quoi les biodéchets ?

Ce sont les déchets naturels biodégradables compostables . GTM et la collectivité réfléchissent sur les points de dépôts de nos biodéchets en ville afin de diminuer nos volumes de poubelles ménagères dites « grises ».
Vous avez été nombreux à nous solliciter pour la mise en place du premier point de collectes et vous avez été nombreux à cette inauguration du 27 octobre organisé par les Services de GTM place Leclerc.
Le premier site de compostage partagé demande une implication des habitants, projet qui semble être bien perçu par chacun lors de l'attribution des bio-seaux. Ce lieu est stratégique et sera visité régulièrement par les « référents composteurs » Madame Normand et Monsieur Quesnel avec la participation de GTM et la collectivité.

Comment ça marche ?

Vous avez 3 bacs, 1 gros pour les apports de biodéchets et 2 petits : 1 pour les matières sèches et l'autre pour la maturation.
1/ Bac d'apport :
vider vos déchets compostables de cuisine (légumes, fruits, thé…), coupés en morceaux dans le grand composteur ;
2/ Bac de stockage de matière sèche :
je recouvre de matière sèche soit 1/3 des déchets déposés, disponible dans le bac stockage à droite (feuilles…) et cela à chaque vidage de mon bio-seau dans le bac d'apport, puis j'aère les éléments avec l'outil de brassage ;
3/ Le 3e bac dit « de maturation » :
On obtient du compost que vous pourrez utiliser pour vos plantations (il faut à peu près 6 mois).

ATTENTION
IL EST INTERDIT D'APPORTER AUTRE CHOSE, QUE LES DÉCHETS DANS CES BACS.
Afin d'obtenir un Bio-seau et signer une convention vous devez contacter GTM déchets

Amandine, agent de GTM

Nos référents

Annie Normand et Patrick Quesnel

La Ville de Saint-Pair-sur-Mer a décidé d'adopter les bonnes pratiques en matière d'espaces verts municipaux afin de préserver et de créer de la biodiversité.

Cette initiative vise à favoriser la présence d'espèces végétales et animales variées, et à promouvoir un équilibre écologique au sein de ces espaces.

Pour atteindre cet objectif, la municipalité a mis en place plusieurs actions concrètes. Tout d'abord, elle privilégie l'utilisation de plantes indigènes, adaptées au climat local et aux sols de la région. Ces végétaux ont une meilleure résistance aux maladies et aux conditions climatiques, ce qui réduit le besoin en eau. Ensuite, la Ville a supprimé l'usage des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts, elle adhère à la démarche « 0 Phyto ». Les désherbants et les insecticides sont remplacés par des méthodes alternatives, telles que le paillage ou le désherbage manuel. Ces pratiques respectueuses de l'environnement préservent la qualité des sols et limitent les risques de pollution.
Par ailleurs, la municipalité favorise la réalisation de zones propices à la faune et à la flore locales mais surtout à la créativité des agents des espaces verts, dont le binôme jardiniers de la ville Guillaume et Thierry qui ont réalisé : un bel instrument de musique place Houffalize. Pour aller toujours plus loin les agents des services techniques utilisent le plus souvent des matériaux de recyclage. Des nichoirs à oiseaux et des abris à insectes sont installés dans les parcs et jardins de la Ville. Des prairies fleuries sont également aménagées, offrant un refuge et une source de nourriture pour les pollinisateurs.
En adoptant ces bonnes pratiques, la Ville de Saint-Pair-sur-Mer souhaite préserver la richesse de sa biodiversité et sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement. Ces initiatives contribuent à créer des espaces verts plus durables, plus résilients et plus attractifs pour les habitants et les visiteurs.

En quelques chiffres, Saint-Pair-sur-Mer, c'est :

- **24 240 m2 de surface de trottoirs à entretenir**
- **40 km de voirie**
- **de multiples ronds-points**
- **deux cimetières**
- **Label 3 fleurs/Villes et villages Fleuris**

MOBILITÉ douce

Nous reconduisons, pour la 3e année, la prime pour l'acquisition d'un vélo qui peut être complétée par une aide de l'État pour favoriser les déplacements doux pour les trajets travail ou loisirs.
Les nouveautés pour 2024 à Saint-Pair-sur-Mer :

- Jusqu'à 200 € pour un vélo à assistance électrique si le revenu fiscal de référence du demandeur par part est inférieur ou égal à 14 089 € ou si le demandeur est en situation de handicap ;
- Jusqu'à 40 % pour l'achat d'un vélo classique (sans assistance électrique) dans la limite de 100 €, pour les personnes dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 358 € ou en situation de handicap.

Après plusieurs mois d'attente nos communes Carolles, Jullouville, Saint-Pair-sur-mer et Donville, verrons les premiers travaux pour les voies cyclables tests qui seront enfin pérennisées après 3 ans. Le département a la Maitrise d'ouvrage de ces aménagements et prévoit des travaux sur le segment test de la D911 au printemps 2024.
Dans la continuité, nous travaillons pour accueillir des zones pour les vélos dans le centre bourg et sur la partie départementale 911 de Kairon plage entre les 2 zones tests actuelles avec le soutien du service mobilité de Granville Terre et Mer.

Bonus vélo : tout ce qu'il faut savoir !
https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#

RECENSEMENT

Le recensement de la population est un événement important qui se déroule tous les cinq ans dans la commune de Saint-Pair-sur-Mer

L'objectif principal de ce recensement est de connaître avec précision le nombre d'habitants résidants dans la commune, ainsi que certaines caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe et la profession

Les premiers résultats provisoires du recensement 2023 de Saint-Pair-sur-Mer viennent d'être publiés et ils révèlent quelques tendances intéressantes sur l'évolution de la population de la commune.
Avec une population de 4 334 habitants, Saint-Pair-sur-Mer connaît une légère augmentation démographique par rapport au recensement précédent. Les indicateurs affichent 2 273 logements en résidences principales sur 4 189 enquêtés sur la commune.
Cette enquête a mobilisé du 19 janvier 2023 au 18 février 2023, 13 agents recenseurs avec 1 agent coordinateur principal Madame Marine LETOURNEUR et un agent coordinateur suppléant Madame Anne-Cécile BUSSON.
En termes d'âge, on observe une légère augmentation de la population plus âgée, notamment due à l'allongement de l'espérance de vie et à l'arrivée de retraités venus s'installer dans la commune. Cependant, moins de 50% des habitants reste relativement jeune, avec une part importante de jeunes actifs. Du point de vue de la répartition par sexe, on note une légère prédominance féminine dans la population de Saint-Pair-sur-Mer.
Ces résultats du recensement 2023 de Saint-Pair-sur-Mer sont un précieux outil permettant à la commune de mieux connaître sa population, afin de mettre en place des politiques adaptées et de répondre aux besoins de ses habitants.
Ils soulignent également le dynamisme de la commune, sa capacité à attirer de nouveaux habitants et son attrait touristique. Ainsi, Saint-Pair-sur-Mer continue d'affirmer sa place en tant que destination privilégiée pour les familles, les retraités et les amoureux de la mer.
En conclusion, le recensement 2023 de Saint-Pair-sur-Mer confirme la croissance démographique de la commune, son attractivité et son dynamisme. Ces résultats provisoires sont bénéfiques pour la collectivité et permettent de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de services à la population.

L'état définitif sera publié à partir du début 2025.

Food truck

Lancement en début d'année 2024 des Appels à candidature pour les foodtrucks à l'année, ou pour les saisonniers, place Marland

Nous sommes ravis d'annoncer le lancement des appels à candidature pour les food-trucks à l'année, pour les food-trucks saisonniers, et autres commerces sur la place Marland (aire sablée), en début d'année 2024 !
Nous invitons tous les entrepreneurs passionnés de cuisine de rue et de gastronomie à soumettre leur candidature pour la possibilité de rejoindre cette place emblématique. Que vous soyez un professionnel de la restauration ou un amateur talentueux, nous encourageons tout le monde à participer !
Les food-trucks à l'année auront la chance d'occuper des espaces dédiés sur le centre-bourg ou à Kairon plage tout au long de l'année 2024. Vous pourrez ainsi servir vos délicieuses créations culinaires à une clientèle variée et vous construire une clientèle fidèle. Que vous proposiez des burgers, des tacos, des plats végétariens ou des desserts gourmands, il y a de la place pour tous les styles de cuisine en priviligiant le local et fait maison !
Quant aux food-trucks saisonniers, ils pourront s'installer sur la place Marland ou sur la digue de Kairon pendant la période estivale. Cette opportunité permettra aux saisonniers de profiter de la fréquentation touristique accrue et de faire découvrir leurs spécialités aux visiteurs venus de près ou de loin.
La date précise du lancement des appels à candidature sera annoncée ultérieurement, mais nous vous encourageons d'ores et déjà à vous préparer. Vous devrez présenter un concept original, des plats savoureux et répondre aux critères de qualité et de sécurité alimentaire.
Ne manquez pas cette occasion de participer à l'animation culinaire de la place Marland en 2024 !
Restez à l'écoute pour plus d'informations sur le processus de candidature et les dates limites.
Nous avons hâte de découvrir tous les talents culinaires qui s'installeront sur la commune et de partager de bons repas avec vous et les habitants de la région !

Vous pouvez contacter la mairie service commande publique pour toute information au 02 33 50 06 50

Quelles sont les actions mises en œuvre ou en cours de réalisation par la ville de Saint-Pair-sur-Mer en matière de

Sobriété Énergétique

Ces actions visent à réduire la consommation d'énergie, à diminuer l'empreinte carbone de la ville et à encourager les habitants à adopter des comportements éco-responsables

La ville de Saint-Pair-sur-Mer continue à travailler sur de nouveaux projets pour poursuivre ses efforts en matière de sobriété énergétique.

La Commune a :

- Diagnostiqué tous ses bâtiments (programme sur 3 ans de la maitrise de l'énergie sur nos consommations, convention signée en 2022 avec le SDEM50)
- Informé et mobilisé ses agents (Fresque du climat agents et élus)
- Nommé un élu et 2 agents référents à la transition écologique et énergétique
- Respecté le code de l'énergie en régulant à 19° C les bâtiments occupés
- Interdit l'usage des équipements électriques en appoint dans ses bâtiments
- Procédé à l'extinction des éclairages publics entre 22 h 00 et 6 h 30 sur certains secteurs
- La vérification des systèmes de régulation de chauffage ainsi que l'étude de coupure de l'eau chaude dans les bâtiments (hors établissements scolaires et santé).

CEP Conseil en énergie partagé

Le Conseil en Energie Partagé vise à faire le point sur les actions déjà mises en place et à proposer de nouvelles mesures pour atteindre les objectifs fixés en matière de maîtrise de l'énergie.

Le CEP est réalisé par un expert en énergie du SDEM50, qui travaille en étroite collaboration avec les services de la collectivité. Son rôle est de réaliser un état des lieux des consommations énergétiques, d'identifier les gisements d'économies possibles et de proposer des actions concrètes pour les mettre en oeuvre.

Dans ce rapport, nous présentons tout d'abord les actions déjà réalisées depuis le début de l'accompagnement. Nous faisons un bilan des économies réalisées jusqu'à présent, en termes de consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous identifions ensuite les actions en cours ou en projet, en les hiérarchisant en fonction de leur intérêt et de leur impact potentiel sur la maîtrise de l'énergie. Nous proposons également des indicateurs de suivi pour mesurer l'efficacité des actions mises en place.

Enfin, nous formulons des recommandations pour les prochaines étapes du programme de maîtrise de l'énergie. Nous proposons des actions prioritaires à mettre en place, ainsi que des pistes d'amélioration pour les actions déjà réalisées. Nous envisageons également de nouvelles actions à explorer pour maximiser les économies d'énergie.

Ce rapport est destiné aux élus de la collectivité, aux responsables des services techniques et à toutes les personnes impliquées dans la mise en oeuvre du programme de maîtrise de l'énergie. Il constitue un outil de suivi et d'aide à la décision pour garantir la réussite du programme et atteindre les objectifs fixés..

Focus sur l'éclairage public

Il représente à lui seul 22 % des consommations et 22 % des dépenses totales en énergie, ainsi que 12 % des émissions totales en CO2 de la collectivité. Ces indicateurs sont au-dessus des moyennes nationales (12 % des consommations et 19 % des dépenses totales).

Les consommations et les dépenses d'électricité du parc éclairage public ont diminué entre 2021 et 2022. Cela peut être dû à la mise en place d'éclairage LED durant cette période mais aussi à la mise en place de coupure nocturne.

Isabelle LE SAINT
1re Adjointe
Transition écologique et énergétique

Le Quizz de l'urbanisme

A RETENIR
Pour toutes autres questions, ayez le bon réflexe et contactez le service urbanisme de la commune AVANT de commencer vos travaux, Anne-Cécile BUSSON et Judith BOUILLON sauront vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Savez-vous si une autorisation d'urbanisme est nécessaire en fonction du type de travaux que vous souhaitez réaliser ?

testez vos connaissances

Devez-vous déposer une demande d'autorisation de travaux en mairie, si…

1 **Vous souhaitez remplacer votre haie de tuyas par une clôture qui demandera moins d'entretien ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - La commune a instauré par délibération n°2021-1346 en date du 26/11/2021 l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour la pose d'une clôture ou d'un portail.

2 **Vous aménagez votre grenier et souhaitez installer des fenêtres de toit ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - Tout changement de l'aspect extérieur d'une construction nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

3 **Vous aménagez votre grenier et vous ne créez aucune nouvelle ouverture sur le toit ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : NON - Aucune modification de l'aspect extérieur n'étant réalisée, il n'est pas obligatoire de déposer une demande d'autorisation. Il sera toutefois nécessaire de vous rapprocher de votre centre des impôts afin de déclarer les pièces créées.

4 **Vous souhaitez transformer une fenêtre existante en porte d'entrée ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - Tout changement de l'aspect extérieur d'une construction nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

5 **Vous souhaitez remplacer vos vieilles fenêtres par des fenêtres neuves identiques (même couleur, même matériau) ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : NON – Si aucune modification n'est apportée à l'aspect extérieur, et si vous n'êtes pas dans le périmètre d'un monument historique, il n'y a pas d'autorisation d'urbanisme à déposer.

6 **Vous souhaitez remplacer vos vieilles fenêtres par des fenêtres identiques (même couleur, même matériau) mais votre maison est située dans le périmètre de protection d'un monument historique ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - Aux abords d'un monument historique, tous travaux extérieurs devra faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme qui sera soumise à l'Architecte des Bâtiments de France.

7 **Vous achetez un local commercial et souhaitez le transformer en habitation ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - Si aucune modification de la structure n'est faite, vous devrez solliciter une déclaration préalable de travaux. En revanche, si vous envisagez de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, c'est une demande de permis de construire qui devra être déposée.

8 **Vous souhaitez démolir votre garage ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : NON - Il n'est pas nécessaire de déclarer la démolition d'une construction hormis si votre bien se situe dans le périmètre d'un monument historique. Dans ce cas, un permis de démolir devra être déposé.

9 **Vous souhaitez aménager l'intérieur de votre garage pour y exercer votre activité professionnelle ?** ◯ OUI ◯ NON

Bonne réponse : OUI - Si aucune modification de la structure n'est faite, vous devrez solliciter une déclaration préalable de travaux. En revanche, si vous envisagez de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, c'est une demande de permis de construire qui devra être déposée. Attention, si vous habitez dans un lotissement, pensez à vérifier le règlement du lotissement qui peut interdire toute activité professionnelle.

Sophie PACARY
Adjointe à l'urbanisme durable

L'Espace de Vie Sociale
de Saint-Pair-sur-Mer

C'est quoi ?

C'est une volonté municipale de l'équipe actuelle
C'est un ensemble de lieux ou d'équipements sur la commune, où l'on favorise les rencontres, l'écologie citoyenne et les projets partagés
C'est des rencontres de personnes, qui construisent ensemble ce qu'est l'EVS
C'est partout sur Saint-Pair
C'est avec et en soutien des associations
C'est au moins une fois par mois sur le marché
C'est un soutien municipal à la communication pour un développement durable
C'est plus de lien social, de solidarité

et c'est surtout

Des rencontres de quartier
Des visites de personnes isolées, de la mise en relation
Un soutien pour la mobilité des personnes isolées
Une aide à la rencontre des générations de l'école jusqu'aux séniors
Un appui à la construction de projets collectifs…

Témoignage (Dominique T.)

« J'ai connu l'EVS en étant convié au pot d'accueil des nouveaux habitants.
La première chose que j'ai faite avec l'EVS, c'est faire connaissance avec des gens formidables, souvent prêts à s'investir pour différents projets ou actions au café des habitants ou autres ateliers.
J'ai vraiment rencontré des personnes formidables.
Je suis à Saint-Pair-sur-Mer depuis 2 ans et demi, et m'y sens vraiment bien intégré. »

Ce que propose l'Espace de Vie Sociale, régulièrement :

QUOI	POUR QUI	QUAND	OÙ	COMMENTAIRES
Le café des habitants	Tous les habitants de Saint-Pair	Lundi matin 10 h 30 - 11 h 30 hors vacances scolaires	Espace Horizon Jeunes	Un temps de rencontres, discussions… informations diverses
Les petites balades	Des personnes ayant envie de marcher en petit groupe… ni trop vite… ni trop longtemps	1 mercredi sur 2 RDV 14 h 15	Gymnase de Scissy	Balades de moins de 4 km, si il ne fait pas beau, on discute autour d'un café et d'un jeu. Partages bienvenus !
Ateliers Memory Chauffe Citron	Personnes de plus de 70 ans, souhaitant faire travailler leurs méninges dans un esprit ludique et convivial	1 jeudi sur 2 RDV 14 h 30 - 16 h	Gymnase de Scissy	Un atelier sympa où l'on commence par apprendre en s'amusant et où on finit par s'amuser en apprenant
Atelier écrire et dire	Tout public à partir de 16 ans	1 jeudi sur 2 RDV 14 h 30 - 16 h	Salle des associations à côté du Carmel	Un atelier où l'on dit et partage ce que l'on écrit. Ambiance bienveillante et conviviale
Atelier jeux de stratégie	Tout public à partir de 16 ans	1 mardi matin sur 2, hors vacances scolaires 10 h 00 - 11 h 30	Espace Horizon Jeunes	Initiation + découverte et pratique du jeu d'échecs + une table réservée aux cartes possible
Soirée jeux de société	Tout public à partir de 10 ans (mineurs accompagnés)	3 soirées dans l'année 20 h - 23 h entre novembre et avril	Espace Horizon Jeunes	Découverte ou rencontre autours de jeux de société
Ateliers numériques	Plus de 60 ans groupes de 8 personnes maximum	Le jeudi ou le mardi matin	Gymnase de Scissy ou Espace Horizon Jeunes	Cycles de 8 séances pour être plus à l'aise avec le numérique
Rencontres du Vallon	Tout public	Le 3e vendredi du mois, à partir de 14 h 00	Résidence Le Vallon	Des rencontres thématiques au Vallon, ouvertes à l'extérieur et avec les résidents
Rencontres de Kairon en projet	Tout public	1 fois par mois ou tous les 15 jours suivant les activités	Salle St-Michel à Kairon	Des ateliers cafés répare… des ateliers philo… des échanges de graines… de l'expression artistique

La Santé dans l'assiette

Quelle alimentation après 60 ans ?

La première conférence sur la santé dans l'assiette a été un grand succès.

Quelle alimentation après 60 ans ?

Vous êtes venus nombreux ! Vous étiez 107 à entendre les conseils de Mme Delphine Bogaert, diététicienne et de M. Sébastien Lefrance, enseignant en activité physique adaptée. À la demande du public, une nouvelle conférence aura lieu au printemps sur « comment lire et comprendre les étiquettes alimentaires ».

Delphine Bogaert, diététicienne et Marlène Lebasle, adjointe aux affaires sociales

Repas des Aînés

Le Repas des Aînés, offert par le CCAS aux Saint-Pairais(es) né(e)s avant le 1er juillet 1949, a eu lieu le 22 septembre sur le thème « le couronnement de Charles III au Royaume-Uni ». Environ 230 personnes étaient préentes.

Le repas préparé par le traiteur Lemétayer fut très apprécié par les convives. L'ambiance a été très festive grâce à la chanteuse Hélène DOR et à son musicien qui ont mis le feu à la piste de danse !.

Marlène Lebasle
Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité

éducation

service enfance, jeunesse et parentalité

Chef de service : M. Franck Lefèvre

> **« Il faut tout un village pour élever un enfant »**
>
> Proverbe africain

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) accompagne les professionnels de restauration scolaire à proposer des repas de qualité et réduire le gaspillage alimentaire grâce à des formations sous forme d'ateliers sur les menus végétariens (obligatoire une fois par semaine en restauration collective). Mme Sandra Poulain, chargée de communication de la GTM a fait un article dans le « Terre et Merle mag » n°26 octobre 2023. le service de la restauration scolaire de Saint-Pair-sur-Mer a été mis à l'honneur pour ces initiatives pour respecter la loi Egalim.

Témoignage de M. Guillaume Hanquez
(chef de la restauration du groupe scolaire Anne Frank)

« Ces ateliers étaient très intéressants et vont nous aider à proposer des menus végétariens variés, avec nos produits frais. Nous avons appris une dizaine de recettes transposables dans nos cantines, en veillant à l'équilibre nutritionnel et la proportion de protéines végétales. Les élèves ont été agréablement surpris. Ils ont aimé les haricots façon basquaises, la mayo sans oeuf, ou encore la mousse au chocolat au jus de pois chiches. Pour lutter contre le gaspillage, nous servons des assiettes individualisées selon l 'appétit de chacun. Nous cuisons les aliments au plus près du service, voire pendant, afin d'approcher au mieux des quantités nécessaires. Et nous allons bientôt mettre en place un challenge pour récompenser les enfants qui laisseront le moins de restes dans leur assiettes.
Pour l'année 2023, 43% des aliments servis aux enfants sont labélisés (AB, AOC, AOP, IGP, MSC…) dont 30% en agriculture Biologique. De nouveaux producteurs locaux (oeufs BIO, Porc Bio, laitages Bio, ...) ont rejoint nos fournisseurs cette année afin de pouvoir s'approvisionner encore plus avec des aliments produits sur notre territoire.
Chaque jour, environ 250 repas sont fabriqués et distribués. Le « Fait maison » prédomine afin d'éviter les produits ultra transformés. A l'inverse les produits frais et bruts sont privilégiés. Nous fournissons également le goûter de l'accueil du soir ou nous proposons aux enfants chaque jour un fruit, un laitage et un gâteau maison. Désormais et dans la mesure du possible, le restaurant scolaire fournit les petits fours fabriqués par nos soins servis lors des manifestations publiques organisées par la mairie. »

Groupe scolaire Anne Frank
Inscriptions pour la scolarité de vos enfants pour 2024-2025

Les inscriptions concernant les enfants nés à partir de 2021 peuvent se faire dès janvier 2024.
Pour tout renseignement merci de contacter Mme Sonia Saussereau à la mairie, au 02 33 50 06 50.
Une rencontre avec directeurs et directrices de l'école sera proposée à la suite de l'inscription administrative.

De plus, les enfants du groupe scolaire Anne Frank bénéficient d'animations ponctuelles lors d'événements nationaux tels :

La semaine du goût

Elle s'est déroulée mi-octobre avec la mobilisation de tous les services de notre municipalité qui gravitent autour des enfants. Lors de cette action de sensibilisation nationale, à la médiathèque, Laurence Bonamy a proposé une exposition temporaire sur le thème « les recettes des contes » avec le 15 octobre un spectacle inter-actif et gustatif fortement apprécié autour d'un petit-déjeuner.; par la compagnie DEREZO.
Le lundi 16 octobre, pendant le temps du repas à la restauration scolaire, Laurence a également attiré toute l'attention des enfants pendant les 2 services en narrant et mimant des contes. Les enfants ont été captivés pendant qu'ils dégustaient une recette revisitée par Guillaume Hanquez et son équipe. Même en mangeant, ils ont réussi à participer de manière ajustée en inter-agissant au moment de ces lectures dans une ambiance apaisée.

Pendant la semaine, les enfants ont pu tester différents plats issus de ces recettes de contes. La décoration de la restauration scolaire, elle aussi, a été remaniée sur le thème des potions magiques avec la participation des animateurs et des enfants du centre de loisirs « Les p'tits débrouillards ».
Lors de cet événement, chacun des personnels municipaux a apporté sa contribution avec beaucoup d'enthousiasme pour le bien-être et la sensibilisation alimentaire de nos jeunes bambins.

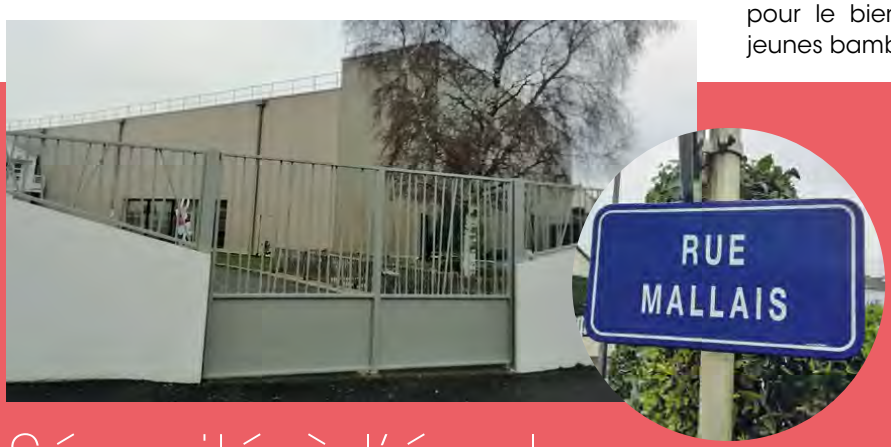

Sécurité à l'école
Renforcement du plan vigipirate

Suite aux événements dramatiques d'Arras et d'ailleurs, le plan vigipirate et les consignes de l'Éducation Nationale y référant, nous avons pris quelques mesures pour diminuer le risque d' intrusion.
Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023 nous avons fait installé une clôture sur le muret et un portail rehaussés au niveau de la cour Mallet afin d'améliorer la sécurité des élèves. De plus, l'accès de la cour de l'école maternelle est d'ores et déjà réglementé. Une sonnette installée sur le portail permet aux enseignants et aux personnels de l'accueil de loisirs de contrôler les personnes autorisées à rentrer dans la cour de l'école.

des nouvelles de l'école maternelle

Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de l'école Anne Frank de Saint-Pair-sur-Mer Mme Sandrine Legrand enseignante (des moyens grands) qui a pris ses fonctions depuis la rentrée scolaire. Elle a accepté avec enthousiasme également le poste de directrice de l'école maternelle à la suite de Mme Madeleine Philippe.
Mme Legrand a quitté son poste par voie de mutation du RPI Bacilly Vains où elle a exercé pendant de nombreuses années en tant qu'enseignante-directrice.
Effectifs : 91 élèves scolarisés pour cette année 2023-2024 répartis sur 4 classes.

Grâce au projet pédagogique, les enfants vont « plancher » sur l'Eau. Pour ce faire, la convention avec la « Porte des Îles » (de la Ligue de l'Enseignement) va permettre de travailler sur notre environnement maritime.
Les élèves ont déjà aussi pu peindre et créer sur ce thème grâce à Sandrine de l'association Caf'Art'nAüm… et tellement d'autres projets à découvrir et à expérimenter.

des nouvelles de l'école élémentaire

à la découverte des volcans d'Auvergne

Effectifs : 171 élèves repartis sur 7 classes.
Le projet pédagogique est orienté sur la Nature. Les enfants vont et ont déjà pu mettre en application leur expérimentation grâce à des voyages plus ou moins longs en immersion avec nuitées.
Les élèves de CM1 et CM2 reviennent d'un séjour d'une semaine à la Bourboule au milieu des volcans d'Auvergne.
Ce voyage a été financé de manière mutualisée, entre :

- Les parents des élèves concernés ;
- La Récré (association des parents d'élèves) avec un budget exceptionnel de 9 000 euros ;
- La Mairie de Saint-Pair-sur-Mer pour le transport (8 980 euros) et la mise à disposition d'une animatrice du centre de loisirs pour accompagner les enfants pendant leur voyage ;
- La coopérative scolaire.

Les élèves de CE1 et CE2 sont allés au Mont Saint-Michel le mardi 14 novembre à la découverte de la Merveille et de son environnement.
Les plus jeunes de l'école élémentaire iront, au printemps, à un séjour à la Mazure (Vezins) avec une nuitée, autour des caractéristiques environnementales.
Je tiens à remercier tout particulièrement « La Récré » et les parents d'élèves pour leur mobilisation sans faille pour permettre que ces projets puissent aboutir. De plus, je remercie les enseignants pour leur investissement pédagogique pour les enfants.

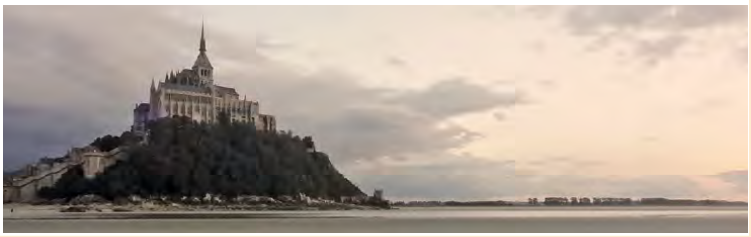

école de cirque

Dans le cadre du 50e anniversaire du Festival Second Geste, l'Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer a offert un beau cadeau aux petits et aux grands du territoire. Ainsi nombre de personnes ont pu bénéficier d'une initiation aux arts du cirque grâce à la compagnie Micheletty en résidence dans la baie du Mont Saint-Michel et pour quelques jours sur notre commune pendant les vacances de la Toussaint et le festival de cirque. Les centres de loisirs de Saint-Pair-sur-Mer, de Jullouville et d'autres ont été accueillis par la famille Micheletty pendant des demi-journées d'activités circassiennes. Pendant le week-end du festival, la place des loisirs s'était transformée en une véritable fête du cirque pour tous... Les spectateurs sont devenus des artistes en herbe sous les conseils de la famille Micheletty entre deux spectacles programmés sous les chapiteaux voisins. Nous remercions Laurence Auguste, toute son équipe et les services techniques et espaces verts pour leur présence et leur travail autour et pendant le festival où ils ont dû braver les éléments...

Françoise PACEY-GASPARI
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

Bonnes fêtes de Noël en famille et entre amis !

La saison 2023 a été une réussite, même si les conditions météorologiques n'ont pas toujours été favorables au déroulement de toutes les activités culturelles et patrimoniales proposées à la fois par l'Office Culturel, les associations et des passionnés d'échanges. Remercions les tous chaleureusement.

Il ne s'agit pas de tous les citer entre les balades patrimoniales, les visites de sites, les lectures, les expositions à la chapelle Sainte-Anne, les cours d'initiation de danses, fanfares, concerts du Casino, du Rayon vert et de l'Encre Marine et bien d'autres encore, sans oublier le « 13 juillet » qui a su encore emporter l'admiration de tous.

Evoquons plutôt les activités nouvelles qui, nous l'espérons, pourraient s'inscrire dans le temps et enrichir notre programmation culturelle, enviée par beaucoup. Parlons un peu de la « cabine 36 ». Au travers d'activités variées, depuis le textile, sous bien des formes, la photographie, l'écriture, la lecture, les jeux, nombreux sont ceux qui se sont arrêtés et qui ont participé à ces ateliers, outils de partage, créateurs de lien social et de convivialité.

Au Carmel le 17 juillet au soir, un rendez-vous insolite, mais que nous comptons bien retrouver, autour d'un album qui a marqué l'univers musical en 1973. Là aussi convivial, festif, maté de nostalgie, en dépit d'une nuit fraîche, plus de 70 personnes ont voyagé dans le monde des Pink-Floyd.

Un peu plus tard, les 16 et 17 septembre, les journées du patrimoine ont été aussi l'opportunité d'offrir des découvertes aux passionnés du patrimoine.

“ La saison 2023 a été une réussite ”

Après une balade balnéaire, très courue, la première visite sur notre commune d'une vraie villa balnéaire, dont nous remercions très chaleureusement la propriétaire a connu un véritable succès. Succès renforcé par celui obtenu, par l'exposition, dans le cloître du Carmel d'oeuvres diverses, riches, toutes en formes et couleurs, de 18 artistes saint-pairais. Nous gageons que nous allons pouvoir poursuivre ces rencontres passionnantes qui ont attiré près de 800 personnes.

Point d'orgue de l'année, nous pouvons oser l'écrire, les 20 ans du Festival Second Geste. Après une inauguration festive et toute en émotions, les Cies Equinote, Morallès ont su transporter leurs spectateurs dans des mondes différents, magiques, plein de sensations, d'un récit personnel aux émotions très fortes et de chevauchées oniriques. La Cie Micheletty a permis, quant à elle, à tous, petits et grands, de s'initier à ce monde du cirque qui sait si bien enchanter.

Les festivités de ce Noël 2023 ne seront pas en reste. De nombreuses surprises seront aux rdv. 2024 se prépare déjà, et là aussi nous comptons innover et surprendre.

Toute l'équipe de l'Office Culturel est à la tâche, mais pour la vie culturelle, les nuages s'amoncèlent. Ils sont essentiellement liés à l'augmentation de tous les coûts dans tous les domaines du spectacle et de l'évènementiel. Les choix sont de plus en plus difficiles et les interrogations toujours plus nombreuses, mais nous conservons l'objectif de vous faire vivre des moments intenses, populaires et divertissants.

.

culture

Soirée Pink Floyd, au Carmel

Saison fructueuse et préparation de l'avenir…

MÉDIATHÈQUE

Atelier kit gourmand

La saison estivale est une vraie réussite pour la médiathèque, peut-être avantagée par une météo parfois propice aux activités intérieures.
C'est ainsi qu'il a été emprunté près de 8200 documents à la médiathèque et près de 8800 ont été restitués (certains prêts sont faits dans d'autres médiathèques et rapportés à Saint-Pair-sur-Mer). Nous avons enregistré 94 nouveaux abonnés. L'ouverture d'un nouveau créneau de 2 h 30 le mercredi matin est une opportunité incontestable. On est venu à la médiathèque pour emprunter des livres, bd et autres, lire la presse, lire sur place, consulter internet, demander des renseignements, parfois en attendant le bus.
Il est impossible de citer l'ensemble des expositions et événements organisés par l'équipe de la médiathèque, renforcée avec bonheur par Clémence à partir de septembre. Cependant, il faut noter le succès remporté par l'exposition « Le littoral manchois hier, aujourd'hui, et demain » complétée par des panneaux de cartes postales appartenant à la ville, et des photos prises par M. Louvet, que nous remercions chaleureusement. Cette exposition s'inscrivait parfaitement dans le cadre de l'évolution de notre front de mer qui a fait l'objet le 12 septembre d'une conférence, proposée par Didier Leguelinel vice-président GTM délégué à la transition écologique et PCAET – GEMAPI, et Arnaud Bontemps, référent GEMAPI pour GTM ; conférence qui a rassemblé plus de 100 personnes.
Nous avons eu aussi les après-midi jeux de société, les lectures sur le thème de la mer, des rencontres ludiques et conviviales à Kairon, l'atelier Ecrire et Dire et l'atelier découverte Chauffe Citron proposés par l'Espace de Vie Sociale. En Octobre « Les recettes des contes de fées » ont fait l'unanimité et le dimanche 15 octobre, le spectacle « Petit déjeuner », présenté par la Cie Dérézo, salle Michel Fraboulet a fait saliver plus d'un participant.

Conférence de Didier Leguelinel

L'équipe de la médiathèque a été de nombreuses fois félicitée, par des saint-pairais, mais aussi par des touristes et des résidents secondaires qui sont enchantés des programmes proposés, de l'accueil et surtout de la plage d'ouverture du lieu, y compris et surtout au mois d'août.
En 2024, il est envisagé de remplacer une partie du mobilier montrant des signes de fatigue, par un équipement monté sur roulettes permettant également de rendre modulable les espaces et de délocaliser le moins possible les évènements organisés par la médiathèque. Cet investissement fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Direction des Affaires Culturelles suivant des critères bien précis ; seul celui de la surface obligatoire du bâtiment par rapport aux nombres d'habitants fait ressortir un manque de mètres carrés.
Vivement que nous puissions élaborer un véritable projet d'agrandissement à partir du Carmel, ou si besoin de commencer à réfléchir à une autre solution.
La ville de Saint-Pair peut déjà s'enorgueillir de l'équipement actuel et de l'efficacité de l'équipe qui le fait très bien vivre, mais il faut impérativement préparer l'avenir.

Spectacle « Petit Déjeuner »
Cie DEREZO

Jean-Michel POUILHE
Adjoint à la culture et au patrimoine

Le CARMEL de Saint-Pair-sur-Mer

Un ordre

L'ordre du carmel a de lointaines origines palestiniennes. Il se composa primitivement d'ermites souhaitant vivre ensemble avec un ordre de vie en terre sainte sur le mont Carmel.
Plus tard, sainte Thérèse d'Avila, en 1562, fonde de petites communautés dont le sacrement est : pauvreté, silence, fraternité et communauté. Elle s'oppose ainsi à la vie fastueuse et tumultueuse des grandes abbayes et monastères.
Le carmel de Coutances, lui-même issu de Lisieux, fonde le 21 septembre 1894 le monastère de Saint-Pair avec à sa tête Mère Margueritte de Jésus, native de Bréhal. Le monastère s'établit à Saint-Pair « terre des saints ». (In Terra Sanctorum)
La règle du carmel est assez exigeante et implique la clôture, se couper du monde ainsi que la prière continuelle.

Bâti et Architecture

La première pierre est posée le 31 mai 1895 et au bout d'un an la moitié des bâtiments actuels sont construits. L'ouvrage s'achève par la chapelle dont la construction commence le 25 juillet 1899 et s'acheve en 1900.
L'ensemble architectural se compose d'une chapelle, d'un réfectoire, d'un cloître, de 20 cellules (petites chambres dédiées aux carmélites), de nombreux ateliers dédiés au travail, d'une cuisine, d'un atelier de cuisson pour la faïence, salle du chapitre, boutique etc…
Le modèle de construction en « L » est typique des carmels pour voir sans être vu. L'architecture est de style néo-roman principalement en pierre de Caen, brique et ardoises.

La journée d'une carmélite

Les carmélites vivent cloîtrées à l'intérieur du monastère sans sortir.

> « Prie et travaille »

tel est le vieil adage monastique ou

> « Celui qui ne veut pas travailler
> ne peut pas manger »

La journée est consacrée au travail et aux offices. Pour Saint-Pair, il s'agit de s'occuper des ruches qui donnent un miel prisé, la fabrication de céramique et d'icônes ainsi que la confection d'aubes et de robes de baptême. La vaisselle est souvent marquée des lettres « OCD », Ordre des Carmélites Déchaussées.
Les sœurs assurent également une activité agricole avec les vaches, les poules ainsi que le jardin. Il faut aussi faire le travail de maison : cuisine, infirmerie, lessive, entretien des bâtiments ce travail étant assuré par roulement.

La dimension spirituelle et naturelle à travers le jardin

Le lieu malgré le départ des sœurs garde une dimension spirituelle et naturelle. Même sans avoir connu les rituels des lieux, ce carmel continue à transporter son vécu, son histoire et la force de son passé grâce à des détails tels que les salles de travail, la salle du chapitre, le cloître, la chapelle et le jardin clos. Le cloître et le jardin sont des piliers fondamentaux de la dimension spirituelle du lieu.
Le jardin comprend plusieurs espaces parcellisés entre le cimetière des sœurs, le jardin d'agrément, la partie fruitière, de culture et ruches.

Le projet d'évolution du carmel

La ville a acheté le monastère fin 2018 suite au départ des dernières sœurs et souhaite faire de cet ensemble un lieu à vocation culturelle et sociale avec un lien multigénérationnel.

MancheFibre by altitude Infra.

La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Un déploiement progressif dans la Manche.

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : déjà **65%** des logements, entreprises et sites publics du département sont éligibles. Grâce aux actions de Manche Numérique et de Manche Fibre, **210 000** foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

La construction du réseau progresse activement pour atteindre 336 000 prises commercialisables à horizon 2026.

Nous vous invitons à vous rendre sur la carte de d'éligibilé sur le site **www.manche-fibre.fr** pour suivre l'évolution des ouvertures commerciales et tester votre éligibilité dans la rubrique :

«Je teste mon éligibilité»

Comment passer à la fibre ?

Vous êtes éligible ?

1. Appelez votre opérateur ou l'opérateur de votre choix et demandez lui de passer à la fibre,
2. Validez l'offre de votre choix avec l'opérateur,
3. Convenez avec l'opérateur d'un rendez-vous de raccordement,
4. Scannez le QRCode ci contre pour préparer votre raccordement
https://www.manche-fibre.fr/telechargements/

Téléchargez la checklist du raccordement :

*Liste des opérateurs sur le site **www.manche-fibre.fr**

Vous n'êtes pas éligible ?

Nous vous invitons à patienter encore un peu car des travaux complémentaires peuvent être nécessaires. Pour plus d'information sur la date d'ouverture commerciale de votre secteur, consultez la carte de déploiement de Manche Numérique :
https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/

Comment se passe le raccordement ?

Le jour du rendez-vous de **raccordement,** votre présence est impérative pour accompagner le technicien et veiller à ce que les travaux soient réalisés dans le respect de votre habitation.

Le passage de la fibre se réalise dans l'infrastructure télécom existante, en parallèle du câble cuivre actuel selon **différents types de raccordements** :

Raccordement sous-terrain :

Raccordement aéro-souterrain :

Raccordement aérien :

Raccordement en façade :

Raccordement en logement collectif :

Rendez-vous sur manche-fibre.fr

En cas de raccordement non abouti, comment procéder ?

Pour toute problématique liée au raccordement de votre logement ou à votre équipement Internet, votre opérateur reste votre unique interlocuteur.

Si l'opérateur ne parvient pas à finaliser le raccordement, il signale l'échec auprès de Manche Fibre en ouvrant un dossier d'incident qui contiendra toutes les informations nécessaires à la résolution du problème.

A la réception de ce dossier, Manche Fibre interviendra en fonction de la cause de l'échec.
Après cette intervention, votre opérateur sera informé par Manche Fibre. Votre opérateur reprendra contact avec vous pour finaliser votre raccordement.

Lorsque la cause de l'échec se trouve en partie privée, les travaux sont à votre charge. Une fois les travaux réalisés par vos soins, vous pourrez revenir vers votre opérateur pour finaliser le raccordement.

Vous avez des questions ou des problématiques d'adresse ?

Rendez-vous sur le site www.manche-fibre.fr dans la rubrique « Aide et Contact » et remplissez le formulaire de demande : Manche Fibre reviendra vers vous.

Exemple : Si votre habitation n'est pas référencée ou bien référencée à la mauvaise adresse, remplissez le formulaire « Mon adresse n'est pas référencée » dans « aide et contact ».

Remplissez tous les champs demandés pour une bonne prise en compte de la demande.
Une fois la demande validée, vous recevrez une référence de dossier par mail pour son suivi.

Rubrique aide et contact :

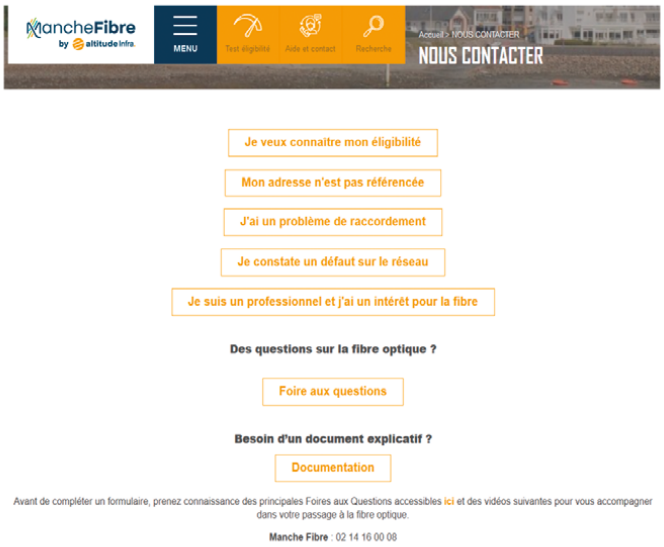

Remplir tous les champs :

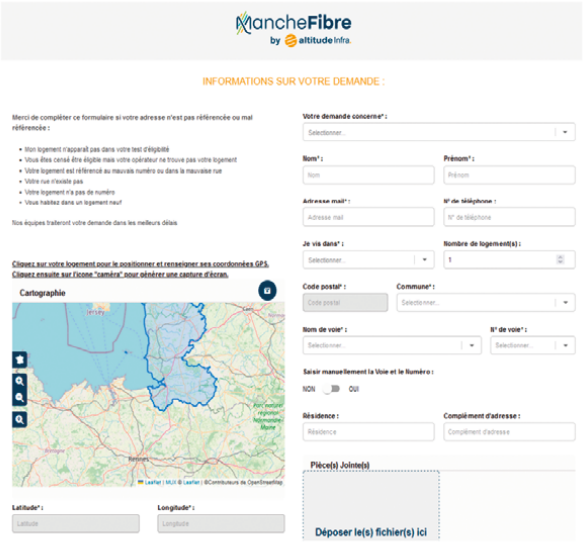

Vous subissez une interruption de service

L'interlocuteur privilégié demeure votre opérateur. Il effectuera des tests sur votre ligne, puis si nécessaire, il ouvrira un ticket incident auprès de Manche Fibre qui interviendra pour régler la problématique.

Vous êtes témoin d'une dégradation sur le réseau de votre commune ?

Vous avez la possibilité de déclarer cette dégradation sur le site :
https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr

Manche Fibre a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant le réseau fibre du département : foire aux questions, documents pratiques, vidéos explicatives, actualités.

Rendez-vous sur
manche-fibre.fr

MancheFibre by altitude Infra.

un réseau mené par manche numerique TERRITOIRES • RÉSEAUX • SERVICES

GOUVERNANCE ET SANTÉ

Cher(e)s Saint Pairais(es),
Nous vous remercions de votre présence lors de la réunion publique du 13 octobre. Comme nous nous y étions engagés, il est important, pour nous, élus de vous tenir au courant de la vie de votre commune comme nous l'avons fait au travers de webinaires lors de la crise sanitaire ou lors de la précédente réunion publique.
Comme annoncé lors de cette rencontre avec vous, nous avons pris acte du changement de paradigme du CD50 et de l'ARS concernant la maison des Aidants et des Aidés. Le cahier des charges initial était de proposer un lieu de vie, en centralité qui se différencie d'une structure d'EHPAD. L'objectif était simple : proposer une solution de répit pour les aidés tout en accueillant pour une durée de 3 mois maximum une personne âgée en difficulté. Suite au désistement de la nouvelle municipalité de Carolles en 2020, le CCAS de notre commune étant administrateur de cette maison d'accueil temporaire, nous avons décidé de reprendre le projet, croyant très fortement en sa pertinence.
Ainsi, en collaboration avec GTM, nous avons produit un projet de service qui fut le fruit de réunions conjointes avec l'ARS et le CD50 et qui a été validé collégialement étape par étape.
Malheureusement, la réalité économique ne permet pas financer une telle structure.

Je vous souhaite une belle fin d'année 2023, qui est souvent l'occasion de se retrouver en famille.

Ainsi, ARS et CD50 nous ont demandé de faire évoluer le projet : " retravailler le projet de M2A non plus de manière isolée, mais dans le cadre d'une vision plus globale, incluant l'EHPAD du Vallon lui-même de manière à optimiser l'ensemble des moyens à la fois financier mais également de fonctionnement tout en proposant une offre de répit mieux dimensionnée aux besoins.
C'est pourquoi les réflexions doivent s'orienter vers une extension architecturale de l'EHPAD du Vallon.".
La déception est bien entendu grande car nous nous sommes tous très investis dans cette ambition de proposer une offre de répit pour nos ainés.
Nous avons donc intégré ce changement de stratégie à l'aune de la contrainte économique et de l'évolution des politiques de santé en matière de grand âge, à savoir répartir des lits d'hébergements temporaires supplémentaires sur l'ensemble des EHPADs et non plus créer une structure de novo de principe trop coûteuse.
C'est pourquoi, depuis cet été, nous avons rencontré 2 architectes pour voir dans quelle mesure l'EHPAD du Vallon pouvait accueillir 7 à 8 lits supplémentaires. Une visite du CD50 a également eu lieu il y a quelques semaines nous permettant d'avancer dans la démarche. Les études sont en cours.
Il est primordial que nous puissions accroitre l'offre de solutions pour les personnes dont la dépendance devient problématique.

Emmanuel PIEDNOIR
Adjoint à la gouvernance et à la santé

FIN de Travaux

**Les travaux de la mairie seront terminés fin février.
Il était temps d'entreprendre une rénovation de ce bâtiment, afin qu'il soit plus fonctionnel pour les besoins des différents services de proximité à la population et pour ceux des agents.
La mairie accueillera aussi de nouveaux services très précieux pour les habitants. À savoir : l'Espace France Service et la Poste.
Ces deux services sont essentiels et stratégiques pour le bien-être des habitants.**

De plus, ces travaux sont un investissement pour l'avenir sur la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti public.

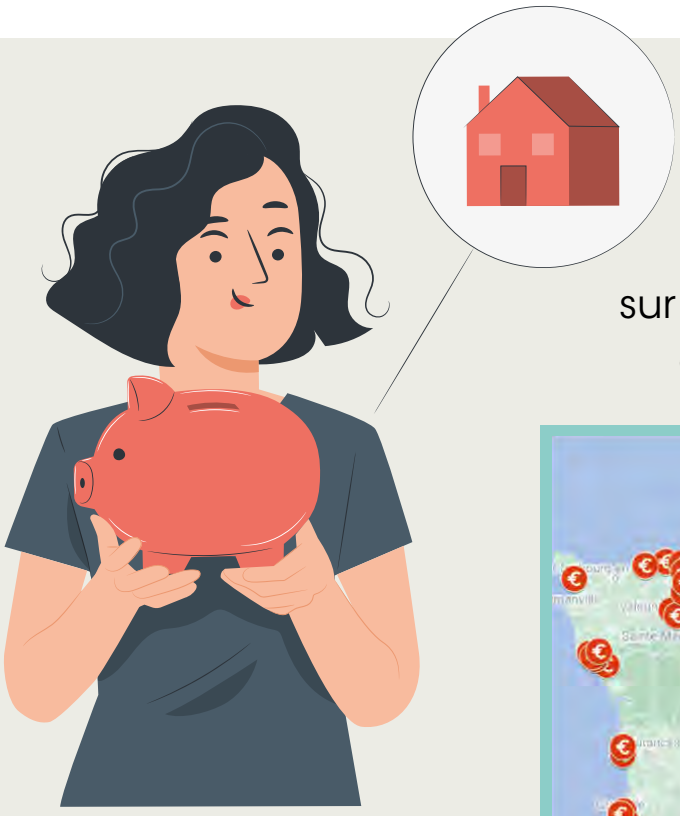

Taxe d'habitation

sur les résidences secondaires : ce qui change en 2024 ?

Saint-Pair-sur-Mer fait partie de la liste des communes situées en zone tendue. Nous avons un cruel manque de logement, avec plus de 600 demandes en attente.

En 2023, qui paye encore une taxe d'habitation ?

Depuis le 1er janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Par contre, elle est maintenue sur les résidences secondaires.

Comment est-elle calculée ?

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est établie pour l'année entière en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Son calcul se base sur la valeur cadastrale du logement et de ses dépendances en appliquant les taux votés par les collectivités locales : ce taux est de 13.61 % pour la commune de Saint Pair.

La valeur locative cadastrale est fixée par le centre des impôts et elle est revalorisée tous les ans en fonction de la variation de l'indice à la consommation.

Quelles sont les évolutions pour 2024 ?

Par décret n°2023-822 du 25 août 2023, un certain nombre de communes ont été considérées comme étant situées en zone tendue et ont la possibilité d'appliquer une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

3 697 communes concernées

- 1 434 communes situées en zones urbaines supérieure à 50 000 habitants ;
- 2 263 communes où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements.

Pour la Normandie, ces communes sont principalement situées en bord de mer.

Sur le territoire de GTM les communes concernées sont :

- **Carolles**
- **Jullouville**
- **Saint-Pair-sur-Mer**
- **Granville**
- **Donville-les-Bains**

1 757 résidences secondaires recensées sur la commune, selon l'INSEE (chiffres de 2020) pour 4 045 résidences principales (taux de résidences secondaires = 43,40%).

Quelle a été la décision prise par le conseil municipal de Saint-Pair-sur-Mer ?

Le décret permet aux communes concernées une augmentation de 5 à 60 % de la part communale de la taxe d'habitation. Le conseil municipal de Saint-Pair-sur-Mer a décidé d'augmenter le taux communal de 60 %, ce qui le portera à 21.78 % pour l'année 2024.

Quelles sont les conséquence pour les propriétaires de résidence secondaire ?

Pour une valeur locative moyenne, l'augmentation de la taxe d'habitation sera d'environ 147 €.

Quels sont les engagements pris par le conseil municipal ?

Le conseil municipal du 15 septembre 2023 a décidé de :

- Majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de +60 %, soit un produit annuel supplémentaire estimé à + 259 000 €
- De flécher dans le budget, chaque année, un montant équivalent pour des projets en matière de création ou réhabilitation de logements, de travaux de voirie ou de tout autre projet d'intérêt général pouvant bénéficier aux résidents Saint-Pairais, qu'il soient en résidence principale ou secondaire.

Rémi LERIQUIER
Adjoint aux finances et au budget

Pascal DOUBLET
Conseiller délégué aux finances et au budget

GTM expérimente un service de broyage de végétaux à domicile

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer expérimente du 16 octobre au 28 décembre 2023 un service de broyage de végétaux à domicile destiné à tous les particuliers du territoire

GTM a adopté en juin dernier, son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) traduisant par des actions opérationnelles la politique de réduction des déchets de la collectivité pour les 6 prochaines années. L'objectif de ce programme est de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 3,4% entre 2021 et 2028. Pour y parvenir, l'intercommunalité va notamment mener des actions pour encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de déchets verts.

• Quels objectifs ?

En 2022, 5 000 T de déchets verts ont été collectés sur les déchetteries du territoire. Afin de réduire les apports en déchetterie, de proposer une alternative aux brûlages de végétaux (interdits par la réglementation en vigueur) et de favoriser une gestion des déchets au plus près de chez soi, Granville Terre et Mer prévoyait dans son PLPDMA, la mise en place d'un service de broyage de végétaux à domicile destiné à tous les particuliers du territoire.
Le broyage permet entre autres :
- de réduire les apports de végétaux en déchetteries, réduisant ainsi les tonnages,
- il favorise une pratique responsable et mutualisée,
- il réduit les déplacements en déchetteries.

De plus, la prestation sera assurée par OSE Environnement, association locale qui oeuvre pour la réinsertion, ajoutant ainsi une dimension sociale au service proposé.

• Comment ça marche ?

Ce service sera expérimenté du 16 octobre au 28 décembre 2023. Cette étape de test permettra d'évaluer au plus près les besoins des usagers, de s'assurer de sa faisabilité sur le long terme et d'expérimenter son modèle économique. En effet, pour cette phase de test, le service ne sera facturé que 40 € à l'usager pour la 1ère heure d'intervention, GTM prenant à sa charge 70 €, soit un coût total de 110 €. La demi-heure supplémentaire sera facturée 55 € à la charge de l'usager.
L'objectif de ce service est de favoriser les bonnes pratiques au jardin. Les usagers intéressés sont vivement incités à en parler autour d'eux afin de mutualiser cette prestation avec leurs voisins ou amis, diminuant ainsi encore l'empreinte carbone du service !
Les particuliers, résidents de GTM, pourront prendre directement rendez-vous à partir du 2 octobre avec OSE Environnement, qui interviendra sur place, à leur domicile. Le broyat obtenu devra être conservé par le particulier qui pourra l'utiliser pour pailler son jardin ou encore enrichir son compost.

• Pratique

Bulletin d'inscription et règlement du service disponibles sur granville-terre-mer.fr
OSE Environnement - 02 33 90 66 00 / ose-granville@orange.fr

Création d'une commission BOCAGÈRE

La préservation des haies bocagères est un enjeu crucial pour notre territoire. Elle permet bien-sûr de maintenir la biodiversité, mais aussi de lutter contre l'érosion en territoire sensible, de garder des corridors écologiques et de se protéger des tempêtes. Il est impératif d'entretenir et de valoriser l'existant, et de créer de nouveaux linéaires de haies bocagères. Depuis le printemps 2023, suite à l'adoption d'une délibération au conseil communautaire de Granville Terre et Mer, l'arrachage de haies et la coupe d'arbres isolés sont soumis à déclaration préalable, avec dépôt de dossier au service urbanisme. Pour répondre à cette nouvelle directive, la commune de Saint-Pair-sur-Mer a créé une commission bocage en y associant la commune de Saint-Aubin-des- Préaux.
Cette commission a pour but d'étudier les projets des propriétaires et/ou exploitants agricoles sur la re-modélisation de leur parcelle. Elle étudie la compensation proposée et donne son avis sur le projet. Cette commission est composée d'élus et d'exploitants agricoles issus des deux communes, ainsi que des techniciens du service Gemapi de GTM.

Jérémy Durier
conseiller municipal
délégué au développement
économique GTM

Green Destinations

Granville Terre & Mer 2e destination française à décrocher le niveau OR

Passée au filtre de plus de 100 critères socio-économiques, environnementaux et culturels, Granville Terre et Mer vient d'être récompensée au niveau international, à Tallin, par Green Destinations. La dynamique normande est en marche : après Bagnoles-de-l'Orne l'an dernier, Granville Terre et Mer est la deuxième destination française à obtenir une reconnaissance de cette organisation internationale agissant pour un tourisme durable pour les humains, la nature et le climat. Un niveau or obtenu dès sa première participation qui reconnait le travail engagé par de nombreux acteurs sur le sujet du tourisme responsable, étape vers la certification !
Green Destinations, une certification accréditée par le Conseil mondial du Tourisme durable

Source : Green Destinations 2023

Une très grande attention est portée à la prise en compte de l'impact du tourisme sur le territoire, sa capacité à travailler avec de multiples acteurs, et l'évaluation de ses actions dans le temps, avec un système de progression. Plusieurs marches donc à franchir, avant d'obtenir le graal, à savoir la certification Green Destinations.

> *« C'était un bon moment pour Granville Terre et Mer, de nous inscrire dans cette démarche de progression, pour reconnaitre déjà les efforts faits par de nombreux acteurs sur le territoire, bien au-delà du tourisme. Nous visions le bronze, et décrochons l'or, c'est plus qu'encourageant ! »*

se félicite Annaïg Le Jossic,
Présidente de l'Office de Tourisme intercommunal
qui pilote la démarche.

> *« C'est un niveau intermédiaire qui souligne que nous avons encore du chemin à parcourir, mais c'est très gratifiant de voir que l'engagement de la Destination depuis plusieurs années en faveur d'un tourisme raisonné nous amène dans la cour des grands. Nous sommes convaincus que le tourisme a un rôle de tisseurs de liens important pour la transition des territoires. »*

complète Deborah Le Goff,
Directrice de l'Office de tourisme

Label Green Destinations

Certification de 100% des critères

Un territoire uni face au contexte climatique : la Destination Granville Terre et Mer avec la Normandie
La Normandie, via ses organismes institutionnels que sont la Région, Normandie Tourisme et la fédération des Offices de Tourisme de Normandie, est déjà depuis quelques années dans une dynamique de prise en compte des enjeux du tourisme face au contexte climatique. Plus loin que le constat, les actions se veulent concrètes pour anticiper le tourisme de demain. L'Office de Tourisme Granville Terre et Mer dans la Manche a souhaité apporter une nouvelle pierre à l'édifice en pilotant la démarche Green Destinations pour son territoire. Le travail a évidemment été transversal et c'est bien une photographie durable de la Destination qui a permis cette récompense. De nombreux acteurs socio-professionnels, privés et publics, ont participé, valorisant ainsi le travail déjà engagé par eux, et avec eux, depuis plusieurs années pour l'Office de Tourisme.

> *« Le projet de Green Destinations a permis de renforcer le lien entre 2 structures de secteurs différents : le tourisme et la gestion de l'eau.*
> *Aujourd'hui, le contexte climatique impose d'élargir nos missions. Et en plus de la distribution, nous avons un rôle essentiel sur la sensibilisation à la préservation de la ressource auprès des habitants, mais aussi des touristes.*
> *En travaillant ensemble, nos structures deviennent de vrais partenaires et s'unissent pour un message unique plus fort : l'engagement de tous les acteurs du territoire pour la durabilité de sa Destination. »*

Yves Cabaret
Directeur du SMPGA, Service public de l'eau

C'est une étape, objectif « toujours mieux » pour l'avenir de la Destination Granville Terre et Mer
Cette reconnaissance est valable 2 ans et laisse donc la place à de nouvelles actions pour la conserver, et peut-être même franchir les dernières marches.
Une chose est certaine, cela vient encourager l'Office de Tourisme et ses partenaires, et confirmer qu'ils sont sur la bonne voie. Et afin de ne pas perdre le cap, cette certification arrivant juste au moment où la nouvelle stratégie touristique est en cours d'écriture, autant l'inclure. Le schéma touristique du territoire de Granville Terre et Mer va d'ailleurs, de façon inédite en France, être calqué sur les critères de Green Destinations !

Réseau de bus expérimentation des lignes 5 et 6

Dans le cadre de l'élaboration de sa politique publique des Mobilités, la Communauté de communes expérimente des solutions sur son territoire. Deux lignes de bus Néva gratuites ont ainsi été testées sur le littoral du 8 juillet au 26 août. Voici un premier bilan.

RAPPEL

Le réseau de bus Néva de Granville Terre & Mer est entièrement gratuit et comprend :
• les transports scolaires : lignes A, B, C (+ réseau Nomad pris en charge sur le territoire) ;
• un réseau urbain, du lundi au samedi : les lignes 1, 2, 3 desservant Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon ;
• 2 lignes interurbaines expérimentées le samedi : la ligne 4 desservant La Haye-Pesnel, Folligny, Saint-Sauveur-la-Pommeraye, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Planchers et Granville ; la ligne 7 desservant Cérences, Bréhal, Coudeville-sur-Mer, Bréville-sur-Mer, Donville-les-Bains et Granville.

BILAN LIGNES 5 ET 6

Pour faciliter les déplacemenbts des habitants et estivants, la Communauté de communes a expérimenté cet été deux nouvelles lignes de bus, afin de relier notamment la ville-centre aux plages, stations nautiques et hébergements touristiques des communes littorales du territoire. Elles ont fonctionné du lundi au samedi, du 8 juillet au 26 août, à raison de cinq à six allers-retours par jour.

LA LIGNE 5 desservait le bassin sud, avec
17 arrêts : Granville gare ◀▶ Saint-Pair-sur-Mer ◀▶ Kairon ◀▶ Jullouville ◀▶ Carolles

▶ 10 150 voyages comptabilisés, soit en moyenne 250 voyages/jour.
Arrêts les plus fréquentés : Granville gare, Jullouville office de tourisme, Saint-Pair-sur-Mer bourg et Carolles mairie.

LA LIGNE 6 desservait le bassin nord, avec
11 arrêts : Granville gare ◀▶ Donville-les-Bains ◀▶ Bréville-sur-Mer ◀▶ Coudeville-sur-Mer ◀▶ Saint-Martin-de-Bréhal et Bréhal.

▶ 7 500 voyages comptabilisés, soit en moyenne 180 voyages/jour. Arrêts les plus fréquentés : Granville gare, Bréhal ancienne gare, Saint-Martin-de-Bréhal place Monaco.

Ces expérimentations de lignes de bus estivales ont été menées dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifiée de GTM. Elles feront l'objet d'arbitrages, avant l'adoption de ce document de planification de sa politique des Mobilités, prévue au printemps 2024.

Commerces

création

Conciergerie LES CLÉS D'OR

Alexandra Diet-Joly est une entrepreneuse passionnée et déterminée qui a tracé son chemin dans le monde du service.
Revenir dans la Manche et renouer avec ses racines, était un choix évident et c'est à Saint-Pair-Sur-Mer qu'elle a choisi de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle en créant une conciergerie.
Lorsqu'on l'interroge sur sa nouvelle activité, elle confie : « Qu'il soit sur terre ou sur mer, loué ou inhabité, bien plus qu'un lieu de séjour votre bien est précieux... tout comme le temps que vous lui consacrez ! Malheureusement, n'étant pas toujours sur place, il est parfois fastidieux de trouver une personne de confiance qui en prendra soin. Je vous propose, à travers ma conciergerie « Les clés d'or » une prise en charge totale ou partielle de votre bien et d'en faire un lieu de prestige grâce à des services personnalisés et en parfait en accord avec vos souhaits".

Pour plus d'informations,
vous pouvez la contacter de la manière suivante :

Conciergerie Les clés d'or
Alexandra Diet-Joly
389 rue du Buhot
50380 Saint-Pair-Sur-Mer
06 10 38 10 23
lesclesdor@free.fr
htpps://lesclesdor.free.fr

Annabel DARTHENAY
Conseillère déléguée
à l'activité commerciale
et artisanale

création

LES CAFÉS DE MAXENCE

Au détour d'un périple moto, de passage chez leur ami d'enfance artisan torréfacteur « Grain de Cafés » à Châteauroux, l'idée d'ouvrir une boutique de proximité proposant Cafés, Thés, gourmandises, machines à café et accessoires a germé. Maxence et Aurélie, tout deux issus de domaines professionnels différents, ont à coeur de partager leur passion.
Retour à Châteauroux pour une formation en torréfaction, une visite chez les artisans qu'ils ont choisi de vous faire découvrir, ils mettent un point d'honneur sur la qualité et la provenance des produits de fabrication artisanale qu'ils proposent.
Une session travaux intenses pour que leur boutique offre un espace de dégustation « cosy » et chaleureux.
Maxence et Aurélie ont le plaisir de vous accueillir et de vous conseiller au 133 rue Sainte Anne à Saint-Pair-sur mer.
Contact : 06 67 23 08 20
Mail: lescafesdemaxence@gmail.com
Lundi : 14 h - 19 h
Mardi : 9 h - 12 h 30 – 14 h - 19 h
Mercredi : 9 h - 14 h 30
Jeudi : 9 h - 12 h 30 – 14 h -19 h
Vendredi : 9 h - 12 h 30 – 14 h - 19h
Samedi : 10 h - 19 h
Dimanche : 10 h - 13 h

CAPVITAL

reprise

Présente depuis 10 ans dans la zone d'activité de la Petite Lande, la société Capvital GTM vient d'être reprise par Valérie et Philippe Barbe.
Experte du maintien à domicile, de la vente et la location de matériel médical et de confort pour les séniors et les personnes en situation de handicap, elle accompagne au quotidien les particuliers et professionnels de santé.
Outre Valérie et Philippe, son équipe est composée de Marie-Pierre Denis-Lemarchand et de Thierry Jaffar. Ils vous assistent dans vos démarches auprès de la CPAM et des mutuelles et assurent la livraison et la maintenance des équipements qu'ils vous fournissent.

Capvital GTM
Vous accueille du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
Au 140 rue Ampère Saint-Pair-sur-Mer
Tel : 02 33 91 87 72
capvitalgtm@gmail.com

Membre de Réseau Initiative
Granville Terre Mer

Réseau Initiative FRANCE
NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

innovation

AU SERVICE DE VOTRE VUE !

L'Atelier du Regard vous propose désormais des verres biométriques tenant compte de vos paramètres intra-oculaires.
Seul acteur du secteur à avoir investi dans cette toute dernière technologie.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous, pour un diagnostic visuel approfondi et pour échanger sur cette innovation !

L'Atelier du Regard
22 rue Léon Jozeau Marigné
50380 – SAINT-PAIR/MER
06.77.94.50.23
loicdarthenay@yahoo.fr

Les commerçants, sous l'égide de l'ASAC vous ont préparé un joli programme de Noël.

www.saintpairsurmer.fr
villedesaintpairsurmer
saintpairsurmer

ASAC SAINT PAIR SUR MER ARTISANS COMMERÇANTS

EN BREF

Accueil de la mairie

Arrêt de la distribution des sacs poubelles

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer ne distribue plus de sacs poubelles. Il appartient donc aux usagers d'acheter des sacs poubelles transparents dans le commerce. **Attention, les sacs poubelles noirs ne seront pas ramassés par le service des ordures ménagères de la Communauté de Communes**.

Cabines de plage

Pour la saison estivale 2024, la location des cabines de plages va être renouvelée. L'ouverture des locations se fera courant avril 2024. Les réservations se feront en présentiel dans un premier temps puis par mail.
Une réduction de 20% sera effectuées pour les locations du mois de juin.

Médaille des familles

La médaille de l'enfance et des familles est accordée aux personnes qui ont élevé des enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs.
Elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.
Il s'agit d'un titre honorifique décerné pour rendre hommage à leur mérite ou pour leur témoigner la reconnaissance de la Nation.
Si vous souhaitez obtenir ce titre, la demande doit être déposée avant le 15 février 2024 au Conseil Départemental de la Manche, Cabinet du Président, à l'attention de :
Mme LAROSE
50050 SAINT-LO CEDEX
Le formulaire est disponible sur le site
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2500

OPPOSITION

PAROLES DES ÉLUS de la minorité municipale

Sylvie GÂTÉ
Dominique TAILLEBOIS
Annie ROUMY
Gilles TOURMENTE
Annick GRINGORE
Daniel LECHAPELAIN

Contact : Sylvie Gâté
06 03 52 06 53
sylviegate@yahoo.com

Heureux les Saint-Pairais qui pourront lire ce Saint Pair Mag ! En effet si vous n'avez pas apposé la pastille magique sur votre boîte à lettres, vous ne pourrez suivre les infos municipales. Encore faut-il l'avoir, cette pastille magique, qui devait se trouver dans le St Pair Mag de l'été. Beaucoup de Saint Pairais ne l'y ont pas trouvée sans compter ceux qui ne reçoivent pas notre précieux magazine ! Nous sommes à l'époque de la communication virtuelle mais tous les habitants de notre commune ne sont pas équipés pour recevoir ces informations dématérialisées. Il est loin le temps où il faisait bon vivre à St Pair quand nous pouvions lire, bien au chaud dans notre fauteuil, ces informations.

La liste Saint Pair Autrement avait promis une meilleure communication avec ses administrés. Alors comment expliquer qu'une réunion publique, très importante à mi-mandat, n'ait rassemblé qu'une trentaine de nos concitoyens ?!! Information insuffisante, horaire mal choisi ?

Parlons alors des sujets abordés lors de cette réunion

Maison des Aidants et des Aidés (M2A)

La majorité municipale, en prenant la décision d'arrêter ce projet sans concertation avec les autorités de tutelle (ni de notre équipe certes minoritaire !) prive les habitants de Saint Pair et de tout le territoire d'une structure nécessaire pour soulager les familles accompagnant une personne en perte d'autonomie. En effet ni le Conseil Départemental ni l'Agence Régionale de Santé n'étaient au courant de cette décision quand elle a été annoncée !!

L'agrandissement de la mairie

Nous rappelons que ce chantier a été mené sans notre approbation. Le budget de ce projet atteint presque le million d'euros. Bravo pour l'endettement de la commune et les projets futurs !

Place Marland

C'est une belle réussite, nous l'avons déjà dit, grâce à un généreux subventionnement demandé et obtenu lors de la précédente mandature. Les Saint Pairais, toutes générations confondues, se sont appropriés ce bel espace, profitant d'un endroit agréable confortablement installés sur les bancs et jouissant d'une très belle vue sur la mer Granville et Chausey. Seul petit bémol, la diminution des places de parking, impactant les occupants de la salle Michel Fraboulet.

Le bourg de Kairon

Sans commentaire ! Chacun jugera !

Développement Durable, parlons-en

Les arbres plantés dans le Val de Saigue font grise mine par manque d'entretien. L'été a été rude pour eux. Les Saint-Pairais s'offusquent du manque d'entretien des cimetières : décider de développement durable ne signifie pas manque d'entretien.

Où en sommes-nous avec les pistes cyclables ?
Quand fermera la Poste parce qu'il est acté qu'elle fermera ?
Et le Carmel ?

Toutes ces questions se posent à nous aussi parce qu'il est difficile d'obtenir des réponses précises de la majorité sur ces sujets qui impactent notre vie quotidienne.

Cet article est écrit, bien sûr, par l'équipe de la minorité municipale constituée de conseillers qui, comme ce mot l'indique, peuvent prodiguer des conseils dans l'intérêt collectif. La gouvernance actuelle n'en tient pas compte. Dommage !!

Comme tous les ans nous terminerons cet article en souhaitant bien sincèrement à chacun d'entre vous une très bonne fin d'année 2023 et beaucoup de projets et de bonheur pour 2024.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

ESPACE FRANCE SERVICES SAINT-PAIR-SUR-MER

Retour sur la première année d'ouverture de l'Espace France Services, en quelques chiffres :

Chiffres clés

- 2 171 accompagnements
- 11,5 actions quotidiennes

Top 3 des partenaires

FINANCES PUBLIQUES

Impôts
Paiement des impôts et des amendes, déclaration de revenus, mise à jour du taux de prélèvement à la source

GMBI
Gérer mes Biens Immobiliers

Compte
Création, mise à jour des données personnelles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

Papier d'identité
Pré demande

Permis de conduire
Duplicata, renouvellement suite visite médicale

Certificat Immatriculation
Cession, achat ou donation, duplicata

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Retraite

Compte
Création, mise à jour des données personnelles

Retraite
Demande de retraite, suivi de dossier, pension de réversion, paiement

FINANCES PUBLIQUES

ALLOCATIONS FAMILIALES

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Retraite

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

LA POSTE

pôle emploi

msa
santé
famille
retraite
services

point-justice
informer, orienter, aider

Une collaboration avec l'Atelier du Regard

Depuis le 20 octobre 2023, l'Atelier du Regard de Saint Pair sur Mer a mis à disposition à l'Espace France Services un téléagrandisseur.
Il s'agit d'un appareil électronique de lecture destiné au grossissement afin de faciliter la lecture en cas de troubles de la vision avec une solution confortable et une excellente qualité d'image.
Ce prêt gratuit est mis à disposition de tous les usagers sans rendez-vous. Il vous suffit de vous rendre à l'Espace France Services avec vos documents (courriers, photos...).

EN BREF

Nouveaux agents

Nicolas LEFEBVRE
est le nouveau Directeur Général des Services de la Mairie

Marie CHAUSSE
Service des Ressources Humaines depuis le 3 juillet en remplacement de Gaëlle JULIEN

Marine SAVARY
Service propreté le 1er septembre suite au départ de Caroline MERIAUX

Clémence LELARGE
Médiathèque le 1er septembre, suite au départ à la retraite de Marie-Claude CUCQUEMELLE

Nathan NOGUES
Service animation et club de football le 1er septembre suite au départ d'Alexis GUEGAN

Les inscriptions électorales sont reçues en Mairie toute l'année et également sur le site « service-public.fr ». **En cas d'Elections, elles sont reçues jusqu'au 6e vendredi précédent la date du scrutin**.
Prévoir une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois). **Situation des 3 bureaux de vote** :
N°1 Salle Michel Fraboulet, Place Marland,
N°2 Salle de la Faisanderie, route de la Folliotte,
N°3 Groupe Scolaire Anne Frank, Place de la Gare.
RAPPEL : Vous avez déménagé à l'intérieur de Saint-Pair-sur- Mer, merci de signaler votre nouvelle adresse par mail au « Service Elections » à l'adresse suivante :
etatcivil@saintpairsurmer.fr, pour connaître votre lieu de vote.

Les Prochaines Elections Européennes sont fixées au dimanche 9 Juin 2024

Avis PRATIQUE

Mairie - 255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50
contact@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel
255, rue de la Mairie - 02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information touristique
(avril à octobre)
9 rue Saint-Michel - 02 33 91 30 03

Médiathèque
place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque@saintpairsurmer.fr

Police Municipale
274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours (en juilllet/août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale
rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services
Hôpital de Granville - 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Boyer
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Médecins
Dr LAURENT et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Dentistes Dr JUIN, Dr ROPARTZ, Dr DALICHAMPT
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL et Dr LEFEBVRE-PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44

Locaton de matériel médical
CAP VITAL SANTÉ
125 rue Ampère 02 33 91 87 72
herelmedical@gmail.com

Diététiciennes
Mme Delphine BOGAERT
437 rue du Vieux Château
06 87 10 74 02
Delphine VALLANTIN
76 rue Saint-Michel - 07 49 86 56 83
Mme Pauline DEVIN
31 rue Ampère - 07 88 60 06 15

Psychanalyste
Psychothérapeute
Mme Elisabeth BEAUFILS
1048 rue du Guigeois - 06 83 23 27 53

Centre Aqua Santé
31 rue Ampère
ZA La Petite Lande - 02 33 69 31 46
www.centreaquasante.fr

Pôle Pluriel Santé
58 rue de Sercq - 02 50 26 41 17
Ergothérapeutes
MMmes Adèle CAUCHARD
Janna SEIDL, Aurélie CLÉREMBAUX
Psychomotriciennes
MMmes Elise PELCHAT
Carine ROSSIGNOL GERVAISE
Psychologues
Mme Delphine BLIN
M. Sébastien ROYER
Praticienne de SHIATSU
Mme Sophie BLONDEL
Sophrologue
06 42 02 04 65 - Mme Myriam IDANI

Thérapeute
Mme Sandrine GAUTIER
276 rue des Vallées - 06 64 24 41 49

Opticiens
M. et Mme DARTHENAY
22, rue Léon Jozeau-Marigné
06 77 94 50 23

Cabinet dentaire
GOUBERT - AL. PONTAIS
A. BATARD - A. BOUKALA
289 rue de Jersey - 02 33 79 53 00

Groupe Hospitalier Mont Saint-Michel
AVRANCHES
GRANVILLE
SAINT-HILAIRE

PAS D'ACCÈS AUX URGENCES DE L'HÔPITAL SANS APPEL AU 15

Urgences
ADULTES
PÉDIATRIQUES
GYNÉCOLOGIQUES

Kinésithérapeute
M. Clément JANNEQUIN
437 rue Vieux Château 06 89 31 73 36

Reflexologue
Frédérique MAGGIORANI
289, rue de Jersey - 06 01 80 06 79

Infirmiers(ères)
MMes PICHARD et LETELLIER
Centre Aqua Santé
06 59 88 05 01
Mmes KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MMmes DHEILLY et LECLERC
14, rue Ste-Anne - 06 37 79 45 28
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17

Pédicures podologues
Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32

Ostéopathes
Mme Sophie VALLANTIN
85 rte de Granville - 07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36

Nuisances sonores
Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).
Ils ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables
  8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères
Saint-Pair-sur-Mer et Kairon : mercredi
Horaires d'accueil de la Déchetterie de Mallouet : route de Mallouet
50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé les jours fériés et le jeudi d'octobre à avril
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
Carte nominative délivrée sur place, sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.